



Les Lilas, le 22 novembre 2021

Direction générale de la Mer : l'officialisation !

Un rendez-vous manqué

(Un de plus diront certains, un de trop diront d'autres)

On n'y croyait plus ! Cette future nouvelle direction générale était devenue le serpent de mer du tout nouveau ministère du même nom. Fin septembre, le directeur de cabinet de Mme Girardin disait ne pas savoir quand les arbitrages seraient pris.

Pour une fois, les politiques ont surpris l'administration !

Mais cette fois, c'est officiel, même si son contour n'est pas complètement défini, la direction générale de la Mer (DGM) verra le jour le 1^{er} janvier 2022. Si l'information avait déjà été présentée à la presse, aux agents concernés des Direction des affaires maritimes (DAM) et Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture (DPMA), elle l'a été aux organisations représentatives du personnel du pôle ministériel ce lundi 8 novembre.

Le changement essentiel touchera nos collègues de la DPMA qui seront mis à disposition du ministère en 2022 et l'intégrerons en 2023. Une convention entre le ministère de la transition écologique et le ministère de l'agriculture et de l'alimentation devrait organiser cette période de transition.

Le calendrier du dialogue social est très tendu pour la mise en place de cette DGM :

- ✓ passage en Comité technique spécial de la Direction générale des infrastructures, des transports et de la mer pour information le 18 novembre,
- ✓ passage en Comité technique de l'Administration centrale du MTE pour avis, le 2 décembre.

Par contre, nous ne savons rien précisément de la suite si ce n'est que tout se fera dans le courant de l'année 2022.

Pour la FSU

Beaucoup d'interrogations demeurent ! Rien n'a été dit sur l'avenir des services déconcentrés, à part qu'on y réfléchirait plus tard et qu'en attendant c'est le statu quo.

La complexification des relations inter-administratives entre les services régionaux du ministère, les services départementaux rattachés au ministère de l'intérieur et l'autorité de tutelle ministérielle a conduit à la disparition d'un collectif de travail pourtant essentiel à la bonne marche de nos missions.

Rien non plus sur l'organisation du dialogue social. La FSU demande que soit mise sur la table l'étude de la création d'une instance de représentation des personnels du ministère, instance formelle de concertation entre les organisations syndicales représentatives et les représentant.es du ministère de la mer afin qu'un véritable dialogue social s'instaure. Une instance formelle du périmètre qui débattrait de l'organisation des services, des conditions de travail, de l'évolution statutaire, des compétences, de la formation, de la mobilité...